



Réf: Dossier N° 023914

## Avis de constitution

## SOCIETE SOCIETE « TOP CONSTRUCTIONS » en abrégé « TC »

<u>Siège social</u> Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX ANGRE, LOT 119, ILOT 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination</u>: SOCIETE « TOP CONSTRUCTIONS » en abrégé «

TC »

Objet: La location de véhicules et d'engins de chantier, vente matériaux de construction, l'import-export, l'intermédiation, l'immobilier, le bâtiment et travaux publics, l'achat, dépôt vente de diverses marchandises. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en locationgérance de tous fonds de commerce. La prise de participation société existante devant être créée. Et dans toute ou généralement financières, toutes opérations commerciales, immobilières industrielles. mobilières et se rapportant directement ou indirectement à l'obiet social pouvant ou faciliter l'extension ou le développement.

<u>Capital social</u> 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

<u>Siège social :</u> Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX ANGRE, LOT 119, ILOT 3

Dirigeant(s): M KONE KARNON (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-04311 du 20/08/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°22239/GTCA/RC/2021 du 20/08/2021

